

3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le Premier Octobre,

À dix heures,

Les associés de la société 3PG TRAINING, société par actions simplifiée, au capital de 200 euros, dont le siège social est situé à Noisy Le Grand (93160), 10 Allée des Petits Jardins, se sont réunis sur convocation faite par le président, audit siège, en vue de l'examen des comptes de l'exercice 2022/2023.

L'assemblée est présidée par monsieur GIRONDE Pascal, président.

Après avoir rappelé qu'il possède 19 actions dans la société, il constate qu'est présent à la réunion :

- Mr GIRONDE Patrice, actionnaire, propriétaire d'une action.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation,
- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice de 2023/2024,
- le bilan, le compte de résultat et l'inventaire concernant l'exercice clos le 31 mai 2024,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents visés à l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés et mis à la disposition des associés, conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Rapport du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice 2023/2024,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024,
- Affectation des résultats,



- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du gérant sur les opérations de l'exercice ainsi que lecture du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 mai 2024.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2023/2024, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un déficit de 8.902 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le déficit de l'exercice, soit 8.902 euros, au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur GIRONDE Pascal, président, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oOo

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et le gérant.

Pour copie certifiée conforme.

LE PRESIDENT



3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1ER OCTOBRE 2024

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2023/2024, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un déficit de 8.902 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le déficit de l'exercice, soit 8.902 euros, au compte de report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur GIRONDE Pascal, président, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024.

oOo

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the bottom and a horizontal stroke extending to the right.

3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

ANNEXE AU BILAN
AVANT REPARTITION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2024

Le total du bilan au 31 mai 2024, concerné par la présente annexe, s'élève à 24.752 euros.

Le compte de résultat dégage un déficit de 8.902 euros.

Les comptes ont été arrêtés par les associés le 1er Octobre 2024.

Le capital de la société est de 200 euros. Il est divisé en vingt actions de 10 euros chacune.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et les différentes méthodes d'évaluation sont mentionnées dans les notes du bilan.

NOTES SUR LE BILAN :

ACTIF :

IMMOBILISATIONS :

AMORTISSEMENTS : Il a été considéré que l'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, était équivalent à l'amortissement économique.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES : Les comptes clients ont été inscrits pour leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation, en fonction de leur irrécouvrabilité.

Ce poste comprend uniquement le solde des clients à fin mai.



PASSIF :

CAPITAUX PROPRES :

	Solde au 31/05/2024	Solde au 31/05/2023
Capital :	18.000	200
Réserve légale :	20	20
Report à nouveau :	326	313
Résultat exercice :	-8.902	14
Total :	9.444	547

oOo



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 3PG TRAINING										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 10 ALLEE DES PETITS JARDINS 93160 NOISY LE GRAND															
SIREN 845235092															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12									
										Exercice N clos le					
										31 05 2024					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012						
			Autres *		014				016						
	Immobilisations corporelles *				028				030						
	Immobilisations financières * (1)				040				042						
	Total I (5)				044				048						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050				052						
		Marchandises *			060				062						
	Avances et acomptes versés sur commandes			064				066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068		24 740		070				24 740		
		Autres* (3)			072				074						
	Valeurs mobilières de placement			080				082							
	Disponibilités			084		12		086				12			
	Charges constatées d'avance*			092				094							
Total II				096		24 752		098				24 752			
Total général (I + II)					110		24 752		112				24 752		
PASSIF										Exercice N		NET			
										I					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120						18 000			
	Écarts de réévaluation					124									
	Réserve légale					126						20			
	Réserves réglementées*					130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131				)		132					
	Report à nouveau					134						326			
	Résultat de l'exercice					136						(8 902)			
	Subventions d'investissement					137									
	Provisions réglementées					140									
	Total I						142						9 444		
Provisions pour risques et charges					Total II				154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166						8 994			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169				)		172		6 200			
	Comptes courants d'associés					173						114			
	Autres dettes					175									
	Produits constatés d'avance					174									
Total III						176						15 308			
Total général (I + II + III)							180						24 752		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d' un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

ops certifié comp

f

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3PG TRAINING		Néant ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 3 1 0 5 2 0 1 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210		
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	11 820
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	700	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	12 520	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	449	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	11 054	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	193	244	234
	Rémunérations du personnel*			250	9 385	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 868	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	182
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	23 172		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(10 652)		
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)				290	1 750	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	(8 902)		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		
				314	8 902	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		
	251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Dont divers					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	8 902
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	8 902	